

DECRET N° 2020/618 DU 09 OCT 2020

portant nomination de responsables à l'Ecole Internationale des
Forces de Sécurité (EIFORCES)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 67/LF/9 du 12 juin 1967 portant organisation générale de la défense ;

Vu la loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu le décret n°2001/177 du 25 juillet 2001 portant organisation du Ministère de la Défense ;

Vu le décret n°2001/181 du 25 juillet 2001 portant organisation de la Gendarmerie Nationale ;

Vu le décret n°2008/179 du 22 mai 2008 portant création de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité ;

Vu le décret n°2012/540 du 19 novembre 2012 portant organisation de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale ;

Vu le décret n°2012/307 du 25 juin 2012 portant organisation et fonctionnement de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité ;

Vu le décret n°2015/190 du 17 avril 2015 portant nomination de responsables à l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité ;

Vu l'arrêté n°0207-CAB/PR du 17 avril 2015 portant nomination de responsables à l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité ;

Vu la résolution n°181913/R/EIFORCES/CA/PCA/2018 du 03 avril 2018 approuvant les besoins urgents en personnels à la Direction Générale de l'EIFORCES ;

DECRETE :

ARTICLE 1^{ER} : Sont, à compter de la date de signature du présent Décret, nommés aux postes ci-après, à l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité :

I- STRUCTURES DIRECTEMENT RATTACHÉES AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Conseiller Technique : Lieutenant-colonel **NJOYA MOUTAPBEMO Mannoni Thierry**

II- CABINET DU DIRECTEUR GENERAL**DIVISION DE LA COOPERATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES**

Chef de Division : Monsieur **ALOUGOU MANY Germain Colet**, Conseiller des Affaires Etrangères



III- DIRECTIONS

DIRECTION DES ETUDES :

Directeur : Colonel **ATANGANA Fiacre Kisito**

Division de l'Enseignement Supérieur de Sécurité et de Préparation aux Opérations de Soutien à la Paix :

Chef de Division : Lieutenant-colonel **TAMBOUA Eugène**

Bureau Evaluations :

Chef de Bureau : Commissaire Divisionnaire **FOUMENA Frédéric**

Division de l'Enseignement Fondamental de Sécurité et de Préparation aux Opérations de Soutien à la Paix :

Chef de Division : Commissaire Divisionnaire **BESSALA Désiré**

Direction Technique et Logistique :

Directeur : Lieutenant-colonel **SAME NKELE Auguste Piccard**

ARTICLE 2 : les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3 : le présent Décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 09 OCT 2020

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
FICHER LEGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE
AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
CERTIFIED CONFORME
STIFIED TRUE COPY



ARRETE N° 082 / CAB/PR DU 09 OCT 2020

portant nomination de responsables à l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n° 67/LF/9 du 12 juin 1967 portant organisation générale de la défense ;
- Vu** la loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- Vu** le décret n°2001/177 du 25 juillet 2001 portant organisation du Ministère de la Défense ;
- Vu** le décret n°2001/181 du 25 juillet 2001 portant organisation de la Gendarmerie Nationale ;
- Vu** le décret n°2008/179 du 22 mai 2008 portant création de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité ;
- Vu** le décret n°2012/540 du 19 novembre 2012 portant organisation de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale ;
- Vu** le décret n°2012/307 du 25 juin 2012 portant organisation et fonctionnement de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité ;
- Vu** le décret n°2015/190 du 17 avril 2015 portant nomination de responsables à l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité ;
- Vu** l'arrêté n°0207-CAB/PR du 17 avril 2015 portant nomination de responsables à l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité ;
- Vu** la résolution n°181913/R/EIFORCES/CA/PCA/2018 du 03 avril 2018 approuvant les besoins urgents en personnels à la Direction Générale de l'EIFORCES ;

ARRETE :

ARTICLE 1^{ER} : Sont, à compter de la date de signature du présent Arrêté, nommés aux postes ci-après, à l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité :

I- CABINET DU DIRECTEUR GENERAL

Secrétariat particulier :

Chef de Secrétariat : Capitaine **MBITA MBITA Rodrigue**

Unité de Commandement et de Soutien :

Chef d'Unité : Lieutenant **ELEN MEYONG Roger**

Porte-Fanion :

Lieutenant **MEKA Alex Lucien Lionel**



II- DIRECTION DES ETUDES

Division de l'Enseignement Supérieur de Sécurité et de Préparation aux Opérations de Soutien à la Paix :

Assistants Techniques :

- Lieutenant-colonel **OWONO MENGUE Judith**, cumulativement avec ses fonctions de Chef Service Coopération ;
- Chef d'Escadron **SOUNSIA SOUMAI Jérémie**, cumulativement avec ses fonctions de Chef Service Multimédia.

Division de l'Enseignement Fondamental de Sécurité et de Préparation aux Opérations de Soutien à la Paix :

Pôle Ordre Public

Chef du Pôle : Chef d'Escadron **ABDOUL AZIZ Salihou**

Service de la Traduction et de l'Interprétariat :

Chef de Service : Monsieur **NJIFON Josué** (Matricule 735508), Cadre Contractuel d'Administration de la 10^{ème} Catégorie 3^{ème} échelon

III- DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Service Restauration, Hôtellerie, Hébergement et Loisirs :

Chef de service : Capitaine **ZOME MPANZAMBE Thérance Georges**

IV- DIRECTION TECHNIQUE ET LOGISTIQUE :

Service Technique :

Chef de Service : Capitaine **MENANG Guy Merlin**

ARTICLE 2 : les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3 : le présent Arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 09 OCT 2020



II- DIRECTION DES ETUDES

Division de l'Enseignement Supérieur de Sécurité et de Préparation aux Opérations de Soutien à la Paix :

Assistants Techniques :

- Lieutenant-colonel **OWONO MENGUE Judith**, cumulativement avec ses fonctions de Chef Service Coopération ;

- Chef d'Escadron **SOUNSIA SOUMAI Jérémie**, cumulativement avec ses fonctions de Chef Service Multimédia.

Division de l'Enseignement Fondamental de Sécurité et de Préparation aux Opérations de Soutien à la Paix :

Pôle Ordre Public

Chef du Pôle : Chef d'Escadron **ABDOUL AZIZ Salihou**

Service de la Traduction et de l'Interprétariat :

Chef de Service : Monsieur **NJIFON Josué** (Matricule 735508), Cadre Contractuel d'Administration de la 10^{ème} Catégorie 3^{ème} échelon

III- DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Service Restauration, Hôtellerie, Hébergement et Loisirs :

Chef de service : Capitaine **ZOME MPANZAMBE Thérance Georges**

IV- DIRECTION TECHNIQUE ET LOGISTIQUE :

Service Technique :

Chef de Service : Capitaine **MENANG Guy Merlin**

ARTICLE 2 : les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3 : le présent Arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 09 OCT 2020

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE



LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE
LE MINISTRE DE L'INTERIEUR
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL